

A l'attention de Mr le Maire de Toulouse

Bonjour,

je me permets de vous écrire pour présenter pour Toulouse Métropole un projet novateur en matière d'environnement et qui pourrait faire de Toulouse un modèle dans la gestion d'une grande métropole et du souci du cadre de vie de ses habitants.

Il fait suite aux préoccupations grandissantes des citadins et qui concerne la lutte contre l'effondrement de biodiversité et contre le réchauffement climatique. Actuellement de nombreuses villes prennent par exemple des arrêtés anti pesticides sur leur territoire, cédant enfin sous la pression des citoyens qui réclament un air, un sol et une eau plus propre en plus de se soucier de la santé de l'environnement sauvage.

Toulouse métropole n'a pas développé de projet environnemental ambitieux et le projet de l'île du Ramier qui fait la part belle aux activités sportives et de loisirs ne suffira pas à compenser ce manque de nature et ces préoccupations environnementales exprimé par ses habitants.

Je vous propose de lancer la réalisation d'une **ceinture boisée tout autour de la Métropole toulousaine.**

Cette ceinture, continue et seulement interrompue par les voies routières et ferroviaires rejoindraient les massifs forestiers protégés déjà existants que sont les bois de Bouconne, Buzet, Mauressac et Lahage.

La réalisation d'une telle ceinture forestière présente énormément d'avantages : pour la biodiversité bien sûr, mais aussi dans nos efforts pour lutter contre le réchauffement climatique et comme zone de loisirs et d'activités nature de toutes sortes. L'agriculture ne serait pas perdante puisque les terrains agricoles situés sur le parcours pourraient être convertis en arboriculture fruitière.

Bien entendu c'est un projet ambitieux qui s'inscrit dans la durée mais ses bénéfices dans le temps et dans l'espace sont sans équivalent en France et le projet devrait inspirer d'autres grandes communes.

Je détailles un peu plus le projet dans les lignes qui suivent avec un visuel sur une carte du territoire en fin de document.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Boris Presseq

Une Boucle verte pour Toulouse métropole

Un Ourlet de forêt pour le Pays toulousain

Objectif

Réaliser une ceinture forestière continue autour de la métropole toulousaine d'une épaisseur minimale de 100 m qui rejoindrait les 4 derniers massifs forestiers encore existants en Haute-Garonne de Bouconne, Rieumes-Lahage, Mauressac et Buzet.

Cette couverture forestière continue qui encercle Toulouse permet à la fois de faire un geste important pour la préservation de la biodiversité mais aussi pour notre cadre de vie : zone de loisirs, de cueillettes, de chasse...elle bénéficie au plus grand nombre et devrait mobiliser une large adhésion des personnes.

Pourquoi ?

A l'heure où tout le monde dénonce les atteintes graves aux milieux naturels, où les populations d'insectes, d'oiseaux, de mammifères sont en chute libre, où le climat se réchauffe, où les pertes économiques engendrées par la chute de la biodiversité sont considérables et où tout un pays parle mais ne fait rien, mener à bien un tel projet est un signal fort envoyé au citoyens et un espoir pour que les prochains habitants de ces terres ne nous voient pas seulement comme des générations destructrices.

Il s'agit d'un acte politique et économique fort qui sans nul doute marquera l'histoire de notre région.

La Mise en place de cet ourlet forestier continu permet :

- De ménager de nouvelles zones récréatives pour tout les habitants de notre région hyper urbanisée et hyper cultivée. La fréquentation massive des massifs déjà existants (Bouconne, Buzet...) montre bien l'attachement important des citoyens à la forêt
- La création d'un corridor écologique majeur pour toute la flore et la faune forestière. Cet ourlet permet de faire se rejoindre plusieurs zones boisées très fragmentées. Toute une faune est ainsi présente dans des espaces beaucoup plus viables et respectueux d'un bon brassage génétique et d'une bonne dynamique. Par ailleurs cette ceinture verte permet d'imaginer des extensions qui en rayonneront dans toutes les directions pour remplir les mêmes rôles.
Cette ceinture verte permet aussi la mise en place d'espaces boisés classés intouchables et la présence future de zones de vieilles forêts. Dans ces zones, la présence d'arbres ressources permet d'assurer la régénération naturelle et rapide des bois alentours.
- L'agrandissement considérable des zones de chasse, de pêche et de cueillette.
- La création de nouvelles surfaces boisées exploitables pour le bois d'œuvre et le bois de chauffe.
- La présence d'une zone de fraîcheur majeure, une telle surface a une influence considérable sur les températures estivales de toute la région urbanisée.
- La création d'une surface de formation de nuages d'une humidité atmosphérique importante. Un tel massif forestier a aussi une influence bénéfique contre des événements climatiques extraordinaires (Vent d'Autan, tempêtes de vent, orages de grêle...)

- La mise en place d'une zone naturelle d'épuration et de filtration des eaux superficielles et de ruissellement en plus d'une aire de végétation considérable pour l'absorption des pollutions atmosphériques. Tout ceci bénéficie à la qualité des eaux de surfaces de la région
- La création d'un grand nombre d'emplois dans les secteurs du bois, de la cueillette, de l'élevage extensif, du tourisme...

Il s'agit d'un projet novateur, d'envergure internationale et qui placerait Toulouse Métropole parmi les communes qui font le plus pour la préservation de la biodiversité, la lutte contre le réchauffement climatique et le cadre de vie des habitants

La réalisation

Immense imbroglio socio-politico-économique, ce projet implique et met en relation un grand nombre d'acteurs : citoyens, collectivités, propriétaires, institutions, fédérations, associations, conservatoires, pouvoirs politiques et mécènes.

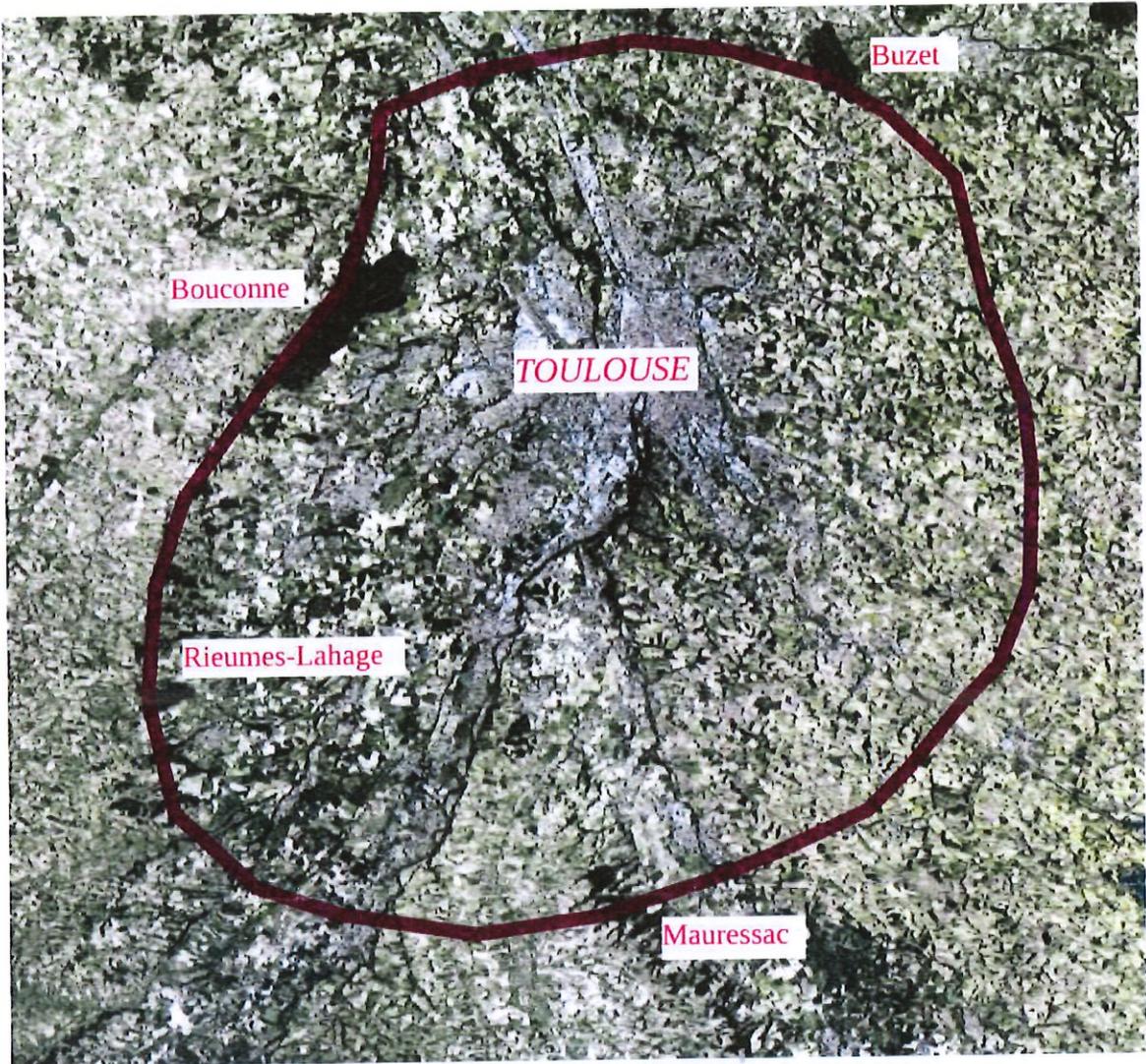
La réalisation prendra certainement un temps considérable mais ce projet s'inscrit dans un long terme qui dépasse les échéances et clivages politiques habituels.

Bien entendu une fois établie, la surface boisée concernée sera préservée pour toujours de tout aménagement d'infrastructures. C'est le seul projet social et politique actuel qui passera avec certitude de générations en générations.

Tout est à faire...

Boris Presseq
18 Septembre 2019

En page suivante, la géographie concernée.



Ceinture forestière : géographie concernée